

HAUT DÉBIT ■ DORSAL assume son bilan et met en avant ses réalisations

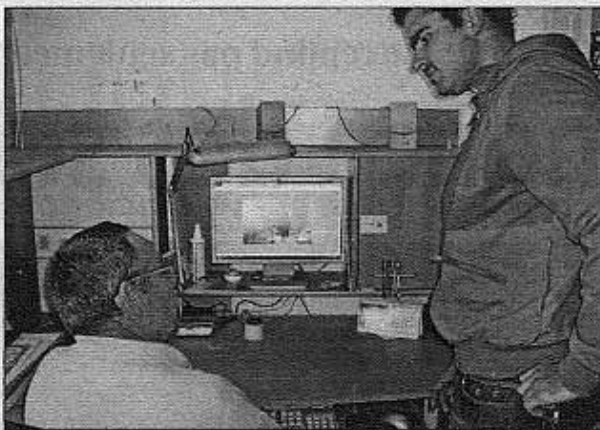
Le net s'invite dans la campagne ^{23/10/2009}

Certains demandent une évaluation du déploiement du réseau internet haut débit en Limousin par DORSAL. Le syndicat mixte répond avoir « très largement rempli ses engagements ».

Sylvain Compère
sylvaincompere@centrefrance.com

Dans un récent courrier au président du Conseil régional, Jean-Jacques Bélèzy (Modem) « demande de constituer une mission afin d'évaluer l'exécution de la délégation de service public entre le syndicat mixte DORSAL et la société Axione », portant sur la couverture en Internet haut débit du Limousin. Un sujet dont l'opposition se saisit à quelques mois du scrutin régional (voir ci-dessous)...

« Des doutes... ». Cette demande fait suite à une réunion organisée en début de mois à Limoges par l'association des délaissés du haut débit (notre édition du jeudi 15 octobre). Le président du groupe Modem, qui était présent, précise dans son courrier que « nombre de nos concitoyens émettent des doutes sur la qualité de l'exécution de cette délégation »... Et il demande que la question soit soulevée lors de la séance plénière du conseil, en décembre. D'autres élus régionaux étaient également présents, comme Bernard Chevallier (UMP) ou Guilaine Jeannot-Pagès (Les Verts). Membre de la majorité aux côtés des socialistes, cette dernière n'a



WIFI. Hier, DORSAL, Axione et A2Cnet installaient un accès Wifi chez Patrick Néquier et ses voisins, à Burgnac. « Une solution particulière à un problème particulier », selon DORSAL qui étudie différentes expériences pour parfaire son réseau. (PHOTO S. C.)

■ DORSAL : bilan et perspectives

Alain Lagarde et Yan Pamboutzoglou, respectivement président et directeur de DORSAL depuis un peu plus d'un an, défendent leur bilan. Ils mettent en avant la création de la boucle numérique de 1.200 km de fibre optique, le raccordement de toutes les zones d'activité, des lycées, centres hospitaliers et administrations du Limousin, l'arrivée de nouveaux fournisseurs d'accès pour favoriser la concurrence, la révision à la hausse du cahier des charges du délégataire Axione, ainsi que « plus de 30.000 foyers limousins qui n'auraient jamais eu le haut débit sans DORSAL ». Si Alain Lagarde considère aujourd'hui que « des solutions (satellite compris) existent partout », il regrette « que l'égalité d'accès à internet ne soit pas complète, mais la puissance publique ne peut pas gommer toutes les disparités... De toute façon, le contrat de concession prévoit 1Mb/s, pas 2 ! Et nous y sommes déjà ! » Et il prévient : « la fibre optique dans chaque foyer est un objectif non envisageable à court terme pour des raisons de coûts [...] sans doute aux alentours d'un milliard d'euros pour le Limousin). Il faut donc imaginer des étapes intermédiaires et des rythmes adaptés aux financements mobilisables, dans un contexte de pénurie d'argent public et d'incertitudes sur l'évolution des compétences de nos collectivités. » Il ajoute que les progrès dans ce dossier complexe « amènent aujourd'hui les collectivités et l'État à réfléchir à l'élaboration d'un schéma régional permettant une montée en débit concertée et équilibrée. DORSAL prendra toute sa place dans cette réflexion. »

pas jugé utile de formaliser cette requête. « C'est une demande permanente des Verts, insiste-t-elle, et il est plus simple d'en débattre directement avec les personnes en charge du dossier au conseil. »

« Aller au-delà ». Gérard Vandembroucke, vice-président de la région en charge de la question, rappelle que « le projet visait au départ à lutter contre la fracture numérique, surtout en milieu rural. Mais certains lieux de vie impliquent des contraintes lourdes, et la région ou les autres collectivités membres de DORSAL ne peuvent pas tout... Rien ne nous obligeait déjà à faire autant (voir ci-contre), et la volonté existe déjà d'aller au-delà. Il ne faut pas oublier qu'on nous demande une rapidité d'exécution jamais demandée à une collectivité sur un projet de cette ampleur ! »

« Exemple ». Et si le directeur de DORSAL, Yan Pamboutzoglou, admet qu'« il y a eu au départ des erreurs de communication » ou « des promesses qui ne pouvaient être tenues », comme un débit de 2Mb/s pour tous en quatre ans (*), il s'indigne qu'on suspecte quiconque d'avoir cherché à en tirer profit. Le président Alain Lagarde renchérit : « Objectivement, il n'y a pas eu de gaspillage d'argent public. Sinon, nous ne serions pas cités en exemple au niveau européen... » ■

(*) "DORSAL études" définissait dès 2002 le "haut débit" comme « une connexion permanente » à un débit de « 2 Mb/s à l'infini ».